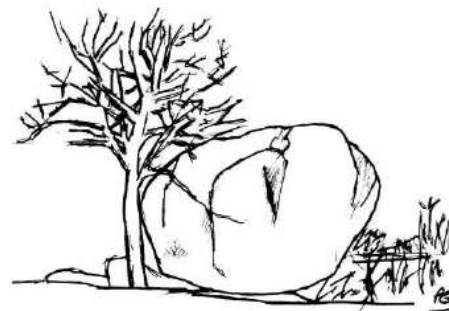




La Gazette de Connaissance de Torfou

N°36 – Octobre 2026



Le mot du président

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le week-end du 11 et 12 juillet, nous n'avons pas pu fêter comme il se doit le bicentenaire de la colonne en raison des fortes chaleurs qui sévissaient en ce début d'été : Le temps de mémoire a été annulé, les représentations d'après-midi du spectacle « De Pierre et de mémoire », ajournées et de nombreux ajustements ont été nécessaires à tous niveaux pour préserver les visiteurs et le site.

Vous avez toutefois été nombreux à vous déplacer au château du Couboureau, exceptionnellement ouvert à cette occasion et déambuler au milieu des différentes animations et expositions.

Mais, pour l'association « Torfou La bataille », comme pour nous, il y avait un petit goût d'inachevé !

Et quoi de mieux que le 19 septembre pour remettre ça : Week-end des journées du Patrimoine et anniversaires, jour pour jour, de la bataille de Torfou (1793) et de la pose de la première pierre de la Colonne (1826).

Certes, le temps limité pour remettre en place un tel évènement n'a pas permis de reprendre l'entièreté du dispositif et des animations du mois de juillet, mais la météo a été cette fois-ci avec nous et toutes les sessions programmées du spectacle déambulatoire ont pu se tenir, notamment les représentations nocturnes qui ont été fort appréciées.

Le temps de mémoire a pu également avoir lieu et a constitué un moment fort de cette journée : les élus présents ont, notamment, rappelé la nécessité du devoir de mémoire, symbolisé par notre Colonne, pour ne pas reproduire les erreurs du passé. En ces temps troublés, que ce soit au niveau international ou même national, le message n'est pas dénué de sens.

C'est avec le sentiment du devoir (de mémoire) accompli que nous refermons cette page du bicentenaire.



L.P.

Connaissance de Torfou s'invite dans les quartiers

Lors du pique-nique annuel de la *rue du Val de Sèvre*, les usages, depuis quelques années, étaient d'effectuer une petite marche l'après-midi avant les traditionnelles festivités du samedi soir.

Cette année, les habitudes ont été quelque peu bouleversées : la marche s'est transformée en une visite commentée du bourg de Torfou par les guides accrédités de l'association.

C'est ainsi qu'une vingtaine d'habitants de la rue du Val de Sèvre ont déambulé, pendant 2 heures, dans les rues de Torfou le 5 septembre dernier. Ils ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir Torfou, son patrimoine bâti, son histoire et toutes les petites anecdotes qui font la richesse et le charme de notre commune.

Alors, si vous aussi, vous souhaitez ajouter un petit plus à vos réunions de quartiers (ou autres rassemblements), n'hésitez pas à nous contacter et nous nous ferons un plaisir de vous accompagner...

Réponse à l'énigme de juillet

Le bassin de trempage du Couboureau a une contenance de 5 670 litres !



Longueur : 6,30 m
Largeur : 1,00 m
Profondeur : 0,90 m

Agenda

Réunion des adhérents :
Samedi 3 octobre 2026 à 10h

Atelier Généalogie :
Mardi 20 octobre 2026 à 15h

Remise des prix – Concours Photos 2025 :
Vendredi 23 octobre 2026 à 19h

Enigme du mois

Spécial Saint Hubert

Depuis quelle année, les offrandes en nature pour la quête de la St Hubert sont-elles interdites ?
(seuls les dons en espèces sont acceptés)

Trafic de carburant

En 1946, le carburant était déjà une denrée rare et attisait les convoitises. Pour preuve ces extraits de journaux de 'L'Avenir de l'Ouest' :

6 000 litres d'essence ont été livrés frauduleusement pour un prix global de 300 000fr

Un certain Poiron, transporteur à Torfou, se présentait, le 10 octobre dernier, au dépôt de la C.I.P, avec un bon de l'armée que lui avait procuré un ex-mobilisé (...). Poiron sortait la marchandise après avoir donné une fausse signature et pris la précaution de falsifier le numéro de son auto.

Le carburant fut vendu à Cholet à Marc Proust, négociant en tissus pour un prix global de 300 000fr environ. Celui-ci revendit l'essence à la manufacture en textiles Richard, de Cholet, laquelle aurait acheté à la taxe, soit 8fr 20 le litre (?).

L'affaire fut jugée par le tribunal correctionnel : Les différents intervenants dans cette affaire furent condamnés : Le militaire qui s'appropriait les bons de l'armée fut condamné à 5 mois de prison et à 120 000fr d'amende ; Le transporteur Poiron, quant à lui, n'écopa que d'une amende de 30 000fr.

Sacrilège à l'étang de la Gautronnière (ou pas) !

En balade sur l'un de nos charmants sentiers, habilement entretenus par l'équipe de TNS, me voilà longeant l'étang de la Gautronnière, vidé à l'automne 2025 et qui offre, aux regards des badauds, sa triste désolation.

Mais soudain, les reflets du soleil, jouant à travers la ramure, font apparaître...des tessons de vaisselle éparpillés çà et là, dans son fond et sur ses flancs. Qui a bien pu se permettre une telle vilénie ?

Mon cœur de midinette écolo me crie de laver l'affront. De façon moins théâtrale, cela veut dire : débarrasser le fond de l'étang de ces déchets !



Le nom scientifique de ces « moules »
est **mulettes** ou **anodontes**

Aussi, je prévois de venir le lendemain, bottes aux pieds et armée d'une pince à déchets et de grands sacs poubelles. Continuant mon chemin, je raconte ma découverte à un brave Torfousien. Et le voilà qui éclate de rire :

« Ah bah, t'es bien de la ville toi, t'y connais rien : c'est les coquilles des moules d'eau douce qui remontent de la vase »

Penaude, je suis ! Un conseil, tout de même, n'espérez pas faire une soirée moules-frites avec celles-ci : elles ne mesurent pas moins de 15 cm, ne sont pas comestibles et peuvent même être toxiques pour l'homme car elles absorbent et retiennent les polluants, les métaux lourds et les bactéries présents dans l'eau.

Saint Hubert - 1968

Un nouvel ampli de sonorisation pour l'église

La collecte de la Saint-Hubert a produit 1 218F.33 en argent ; Il reste à percevoir le prix du blé.

C'est pour la paroisse, donc pour tout le monde, plus spécialement pour les besoins de l'église et de la sacristie.

Cette année, l'ampli de sonorisation a été remplacé, une réparation de plancher a été faite à la chapelle de Lourdes, une autre plus importante à l'arrière-sacristie, ainsi qu'à deux placards ; un ciboire était cassé au pied et au couvercle : la coupe a été gardée et montée sur un pied nouveau, le tout entièrement redoré ; une lunule d'ostensoir a été soudée et redorée. Merci pour tout cela.

Source *Bulletin paroissial* de 11 1968

Précision : la vente du blé a rapporté 500 F. supplémentaires.

Grand merci à AMIOT Joseph de la rue de la Bretesche, BREBION France de la Grossière, FONTENEAU Gabriel de la Fontaine et POIRON Pierre de la rue Nationale.



Histoire de la Résidence SAINTE-MARIE

Le 26 septembre 2026, la résidence Sainte-Marie a fêté ses 60 ans, mais l'histoire remonte à plus de 200 ans :

1821 : le Père Foyer, curé de Torfou, fonde la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie, afin d'éduquer les petites filles et porter attention aux malades et aux pauvres.

1836 : sur le site actuel de la communauté, des chambres sont réservées pour les malades, et de 1856 à 1864 l'hôpital occupe deux salles du rez-de-chaussée de l'aile droite.

1864 : Suite à un don, l'hôpital Saint Joseph est construit le long de la rue Charles Foyer. Il sera agrandi en 1914 par un bâtiment perpendiculaire.



1907 : Le bâtiment Sainte-Anne, datant de 1898, le long de la route de Tiffauges, va être réservé aux femmes.

Dans les années 1950, la Direction Départementale de la Santé juge impropres les bâtiments à recevoir les « vieillards » et demande, en 1955, la modernisation de l'ensemble.



Le projet de **construction d'une maison de retraite**, en dehors de la communauté, est lancé !

Les travaux démarrent le 1^{er} mars 1965 et le 28 novembre 1966, les « vieillards » sont installés dans la nouvelle Maison de Retraite, d'une capacité de 80 places.

Il faudra attendre 1989 pour voir les cuisines passer du sous-sol au rez-de-chaussée. La chapelle et les chambres des sœurs resteront au sous-sol.

La congrégation a assuré la **gestion de la Maison de Retraite**, aidée depuis 1977, par un Conseil de gestion consultatif.

Elle crée, le 30/06/1999, l'Association *Sainte-Marie des Buis* pour « promouvoir, animer et gérer la Maison ». En 2004, elle transfère l'immobilier à l'Association Charles Foyer.

A partir de 2002, une réflexion s'engage pour agrandir et moderniser. La **Maison de Retraite** devient la **Résidence Sainte-Marie** :

Le chantier confié à « Edifices Architectes » d'Angers, débute le 22 Août 2006 sur site occupé et va durer trois ans. La Maison passe alors de 3600m² à 6300m² et, le 1^{er} juillet 2009 c'est la fin des déménagements pour les 80 résidents.

Depuis 2010, la **Résidence Sainte-Marie** n'a cessé d'évoluer pour répondre aux besoins :

Pôle d'activités et de soins adaptés en 2020, salles d'activités motrices, de relaxation... aménagements extérieurs : patio, terrasse...

